

Les vacances sont finies, c'est la rentrée

Les chiffres clés dans la Manche

Voici les chiffres officiels présentés et commentés par le rectorat de Normandie. Zoom sur la Manche qui se distingue par des classes un peu moins chargées que la moyenne en Normandie, notamment en collège et en lycée.

74 761 élèves

C'est le nombre total d'élèves inscrits dans les écoles, collèges et lycées du département de la Manche, tous réseaux confondus (public et privé sous contrat). Il y en a 555 626 dans toute la Normandie. La Manche représente donc environ 13,4 % des effectifs scolaires régionaux, une proportion stable. Elle est inférieure à celle des départements plus densément peuplés comme la Seine-Maritime.

39 752 élèves du 1^{er} degré

Les écoles maternelles et élémentaires de la Manche accueillent près de 40 000 enfants. Cela représente plus de la moitié des effectifs scolaires du département.

35 009 élèves du second degré

Les collèges et lycées manchois comptent plus de 35 000 élèves, répartis entre l'enseignement général, technologique et professionnel.

3 545 lycéens professionnels

La voie professionnelle continue d'attirer un nombre significatif de jeunes, qui se forment aux métiers de demain.

456 établissements scolaires

Le département compte 357 écoles, 70 collèges et 29 lycées ou établissements d'enseignement adapté (EREA). Au total, cela fait donc 456 écoles et établissements dans la Manche, sur 3 012 en Normandie; cela représente 15,1 % du total régional.

5 684 personnels de l'Éducation nationale

Ils enseignent, accompagnent et encadrent les élèves au quotidien, dans le 1^{er} et le 2^d degré. « Leur engagement est essentiel pour garantir la réussite des jeunes Manchois », appuie la rectrice Valérie Cabuil.

Les effectifs par classe

Dans le département de la Manche, les effectifs moyens par classe s'élèvent à 21,5 élèves en maternelle, 21,8 en élémentaire, 24,5 au collège, 29,5 en lycée général et technologique et 17,2 en lycée professionnel.



74 761 élèves sont inscrits dans les écoles, collèges et lycées du département de la Manche, tous réseaux confondus (public et privé sous contrat).

Les nouveautés à retenir pour cette rentrée scolaire

L'HEURE DE la rentrée a sonné pour les 74 761 écoliers, collégiens et autres lycéens de la Manche, pour un total de 555 626 en Normandie. Ce nombre, encore provisoire en fonction des ajustements de dernière minute notamment dans les collèges, est en recul de 1,67 % par rapport à la précédente rentrée scolaire.

■ Le collège touché par la baisse démographique

En baisse depuis plusieurs années, les effectifs suivent la courbe de la baisse démographique du territoire, forte dans certains secteurs, stable ou à la hausse dans d'autres, comme dans le Nord Cotentin - ouverture de deux postes d'enseignants à Sainte-Croix-Hague et Rocheville - ou encore le long des axes structurants comme la RN 13 et l'A 84.

Dans le premier degré, les 426 élèves en moins entraînent la fermeture d'une classe dans 7 % des écoles du département (17 sur 254 directions d'écoles et 302 sites), quand seulement

3 % en gagnent une (7 supplémentaires). « Cette baisse, visible ces dernières années en primaire, se répercute aujourd'hui au collège, notamment pour les 6^e », commente Stéphane Vautier, Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen). Pour les 52 collèges de la Manche, le nombre de classes pour la rentrée prochaine reste le même, les dotations par établissement aussi. Cependant, 400 élèves en moins sont à signaler, allégeant ainsi le nombre d'élèves par classe.

■ Nouveaux programmes

Outre de nouveaux programmes de français et de mathématiques pour améliorer les fondamentaux en primaire - à savoir lire, écrire et compter - la vie affective et relationnelle sera abordée pour « gérer les émotions, comprendre la différence avec les autres et faire de la prévention sur le harcèlement ». La sexualité fera aussi l'objet d'un nouveau programme pour les collégiens.



Le directeur académique de la Manche Stéphane Vautier, entouré d'Isabelle Cocoual, secrétaire générale, et Olivier Marti, adjoint pour le 1^{er} degré. Sébastien LUCOT

Testée l'année dernière dans trois établissements de la Manche « avec une amélioration du climat scolaire », la mise à l'écart des téléphones portables pour les collégiens sera effective pour les 52 collèges du territoire. Si le smartphone était déjà interdit pendant les cours, cette fois-ci ils seront déposés à l'entrée de l'établissement, l'élève pouvant le récupérer qu'à sa sortie. « L'obligation ne sera pas effective dès la rentrée, mais à partir de janvier pour que chaque

collège trouve la solution la plus efficace », précise le Dasen (directeurs académiques des services de l'éducation nationale).

■ Quatre dispositifs Ulis supplémentaires

Cette année, quatre dispositifs Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) ont été créés dans des collèges et écoles de la Manche, pour les élèves en situation de handicap. À Agon-

Coutainville, Tessy-sur-Vire et Sainte-Mère-Église pour le second degré, à Saint-James pour le premier, portant ainsi à 45 le nombre de dispositifs dans les écoles, 48 dans les collèges et lycées. Une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) voit également le jour dans le Sud-Manche, en plus de deux autres déjà présentes à Saint-Lô et Cherbourg.

■ Deux pôles d'appui à la scolarité

C'est une première dans le département. Deux Pôles d'appui à la scolarité (PAS) pour mieux accueillir les élèves « à besoins éducatifs particuliers », vont être créés à Coutances, remplaçant ainsi le Pôle inclusif d'appui à la scolarité (PIAL) de cette même ville. Concrètement, ces PAS, qui remplaceront progressivement les 13 PIAL du département d'ici deux à trois ans, permettront « une meilleure réactivité, pour les notifications MDPH, dès que les parents, familles et enseignants observeront un besoin éducatif particulier auprès d'un élève », selon

Stéphane Vautier. En pilotage avec l'Agence régionale de la santé (ARS), un agent sera aussi disponible pour aider à évaluer ces besoins.

■ Les filles et les sciences

La Manche va figurer parmi les 8 départements à disposer d'une classe spécifique dans le cadre du Plan fille science, visant à inciter les jeunes filles à se former aux sciences et lutter contre les stéréotypes. En plus d'une formation des enseignants, 13 filles et garçons bénéficieront, en partenariat avec l'école d'ingénierie et l'IUT de Cherbourg, de visites avec l'acteur majeur de l'énergie et du combustible nucléaire, Orano.

● Sébastien LUCOT

► Stéphane Vautier a également annoncé l'ouverture d'une cellule psychologique pour la communauté entourant l'élève de 16 ans du lycée Curie-Corot à Saint-Lô, tué par la chute d'une palette en juin dernier lors d'un stage de Seconde dans un magasin de décoration.